

# s o m m a i r e

**C a r t e**

**P r é f a c e**

## **C O M P R E N D R E**

I ' I n d e

### **Repères essentiels 15**

---

• **Territoire et ressources ..... 15**

Un sous-continent..... 15

• **Population et société ..... 16**

Un milliard d'Indiens..... 16

Une population inégalement répartie..... 16

Les religions..... 17

• **Histoire et culture ..... 18**

Les premières civilisations indiennes..... 18

La domination musulmane et l'empire Moghol ..... 19

La domination des Européens ..... 19

Vers l'indépendance ..... 19

• **Environnement géopolitique ..... 21**

Un État fédéral..... 21

Répartition des compétences..... 22

Une démocratie parlementaire pluraliste ..... 24

### **Données et tendances de l'économie 27**

---

• **Les points clés ..... 27**

Situation, perspective et données financières..... 27

Principaux indicateurs économiques et financiers..... 35

• **La politique économique..... 36**

Les grands axes..... 36

Les choix budgétaires..... 39

• <b>Infrastructures, produits et services</b> .....	<b>41</b>
Énergie .....	41
Transports .....	44
Télécommunications.....	52
Développement et infrastructures urbaines .....	54
Environnement.....	56
Agriculture.....	59
Industrie.....	63
Services.....	71

---

## **Échanges et investissements** **81**

• <b>Le commerce extérieur</b> .....	<b>81</b>
Balance et structure des échanges.....	81
• <b>La place de la France</b> .....	<b>83</b>
Évolution des échanges.....	83
Composition des échanges .....	84
Perspectives.....	84
• <b>Les investissements étrangers</b> .....	<b>84</b>
Analyse de la concurrence et perspectives d'évolution .....	85
Implantations et investissements français.....	85

# V E N D R E

e n I n d e

---

## **L'accès au marché** **89**

• <b>Réglementation des échanges</b> .....	<b>89</b>
Régime des importations.....	89
Protection de son savoir-faire .....	91
• <b>Circuits de distribution</b> .....	<b>95</b>
Un secteur immense et encore organisé de façon traditionnelle.....	95
Le marché parallèle.....	96
Développement de la distribution organisée durant les années 1990.....	97
• <b>Pratiques commerciales</b> .....	<b>102</b>
Le choix de l'importateur.....	102

• <b>Moyens de paiement</b> .....	<b>102</b>
• <b>Canaux promotionnels</b> .....	<b>103</b>
Les Indiens et l'information .....	103

---

## **Modes et tendances de consommation** **107**

• <b>Combien de consommateurs ? Comment définir la « classe moyenne » ?</b> .....	<b>107</b>
• <b>Quels consommateurs pour les produits français ?</b> .....	<b>110</b>
• <b>Les habitudes de consommation</b> .....	<b>112</b>
• <b>Nouvelles tendances dans la consommation</b> .....	<b>113</b>
• <b>Créneaux porteurs</b> .....	<b>115</b>
Secteur agricole et agroalimentaire .....	115
Industrie lourde et infrastructures de transport .....	116
Biens de consommation, textiles et santé .....	116
Énergie et haute technologie.....	117

---

## **De la bonne pratique des relations d'affaires** **119**

• <b>La préparation en France</b> .....	<b>119</b>
Les règles du marché .....	119
La reconnaissance du marché.....	120
L'estimation des coûts .....	121
• <b>L'organisation des entreprises indiennes</b> .....	<b>121</b>
La culture d'entreprise .....	122
Les lentes modifications dues à l'occidentalisation des milieux d'affaires .....	123
• <b>Les autres spécificités indiennes</b> .....	<b>123</b>
Les cartes de visite .....	123
Les salutations.....	123
• <b>Les relations avec les étrangers</b> .....	<b>124</b>

---

## **L'implantation : première approche juridique et fiscale** **125**

• <b>Législation de l'investissement étranger</b> .....	<b>125</b>
Processus d'approbation des projets .....	126
Restrictions particulières .....	126
Arbitrage .....	127

• <b>Formes d'implantation</b> .....	<b>127</b>
La recherche de partenaires commerciaux indiens.....	127
• <b>Stratégies d'implantation permanente</b> .....	<b>129</b>
Succursale et bureau de représentation .....	129
Filiale .....	131
Coentreprise.....	132
• <b>Législation du travail</b> .....	<b>132</b>
Relations industrielles.....	133
Sécurité sociale.....	134
Salaires.....	134
• <b>Fiscalité</b> .....	<b>135</b>
Impôts directs .....	135
Impôts indirects.....	136
Conventions fiscales.....	137
• <b>Financement de l'implantation et des projets</b> .....	<b>137</b>
Aides logistiques .....	137
Aides fiscales .....	137
• <b>Conventions particulières avec la France</b> .....	<b>138</b>

# VIVRE ET TRAVAILLER

en Inde

---

## Vivre 141

---

• <b>Formalités administratives et sanitaires</b> .....	<b>141</b>
Les visas.....	141
Vaccinations et santé.....	141
• <b>Langues officielles et commerciales</b> .....	<b>142</b>
• <b>Monnaie</b> .....	<b>142</b>
• <b>Poids et mesures</b> .....	<b>142</b>
• <b>Déplacements vers et dans le pays</b> .....	<b>143</b>
Partir en Inde.....	143

Se déplacer en Inde.....	143
• <b>Calendrier et jours fériés.....</b>	<b>145</b>
• <b>Décalage horaire.....</b>	<b>146</b>
• <b>Horaires d'ouverture.....</b>	<b>147</b>
• <b>Courant électrique.....</b>	<b>147</b>
• <b>Communications téléphoniques.....</b>	<b>147</b>
Usage, prix et opérateurs.....	147
Téléphone cellulaire.....	148
Internet.....	148
• <b>Services de l'Ambassade de l'Inde en France.....</b>	<b>149</b>
• <b>Suggestions d'hôtels.....</b>	<b>149</b>
Delhi.....	149
Mumbaï.....	151
Chennai (Madras).....	152
Bangalore.....	153
Calcutta.....	154
• <b>Restaurants.....</b>	<b>155</b>
<b>Travailler.....</b>	<b>157</b>
• <b>Transporteurs.....</b>	<b>157</b>
• <b>Sociétés de courrier rapide.....</b>	<b>160</b>
<b>Contacts utiles sur place.....</b>	<b>161</b>
• <b>Services de l'Ambassade de France.....</b>	<b>161</b>
• <b>Autres représentations françaises.....</b>	<b>162</b>
Alliances françaises.....	162
Écoles françaises.....	165
Autres organisations.....	166
Banques françaises.....	167
• <b>Banques locales.....</b>	<b>168</b>
• <b>Cabinets d'avocats et de conseil.....</b>	<b>169</b>
Installés à Bombay.....	169
Installés à Delhi.....	170
Installés à Chennai.....	173

Installés à Kolkata .....	173
• <b>Ministères, administrations et divers organismes publics</b> .....	<b>174</b>
Ministères.....	174
• <b>Organismes publics indiens</b> .....	<b>178</b>
• <b>Fédérations professionnelles indiennes</b> .....	<b>179</b>
• <b>Organisateurs de salons et de foires</b> .....	<b>180</b>
• <b>Agences de publicité</b> .....	<b>180</b>
• <b>Principaux organes de presse</b> .....	<b>181</b>
Quotidiens d'information générale.....	181
Quotidiens économiques .....	181
Hebdomadaires d'information générale.....	181
Hebdomadaires ou bimensuels économiques.....	182
<b>Contacts utiles en France</b> .....	<b>183</b>

---

## **POUR APPROFONDIR**

### **Bibliographie** **187**

---

- **Quelques ouvrages sur le pays** .....
- **Produits des postes d'expansion économique** .....
- Les publications périodiques.....
- Les fiches de synthèse sectorielles (gratuites) .....
- Les fiches pratiques, juridiques et fiscales .....
- Le guide d'implantation .....
- Les implantations françaises en Inde.....
- Les États fédérés de l'Union indienne.....

### **Sites web utiles** **193**

---

- **Les sites des différents États** .....

# Données et tendances de l'économie

---

## Les points clés

### ***Situation, perspective et données financières***

L'Inde présente des caractéristiques qui la font résister aux classifications traditionnelles. Elle n'est pas un pays à faible revenu comparable aux pays les plus démunis d'Afrique, même si certains ratios s'en rapprochent : le Pib par habitant est de 468 USD et 35 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. À côté de cela, l'Inde dispose de moyens humains et matériels lui permettant de maîtriser les technologies de pointe, telles que le nucléaire, le spatial ou l'informatique. Pour autant, elle n'est pas un pays émergent.

Pour ne rien simplifier, la diversité des ratios économiques et sociaux entre les divers États qui composent l'Union indienne est telle qu'elle affaiblit tout raisonnement global. Le revenu par habitant est de 161 USD dans le Bihar contre 223 dans l'Uttar Pradesh, 257 dans le Kerala, 446 dans le Maharastra et 544 dans le Punjab. Toutefois une analyse en terme de parité des pouvoirs d'achat conduit à multiplier ces montants par un facteur allant de trois à cinq.

**Grande disparité  
des ratios  
économiques et  
sociaux entre  
les divers États**

### **La crise de 1991**

La politique économique mise en œuvre par P. V. Narasimha Rao en 1991 marque une rupture profonde avec celle de ses prédécesseurs. À la fin des années 1980, l'échec du modèle indien de socialisme nehruvien, fondé sur l'autosuffisance, le protectionnisme et la primauté du secteur public, était évident. Conscient de cela, Rajiv Gandhi, suivi par les gou-

vernements du Janata Dal, a entrepris en 1985 d'alléger l'emprise de l'État sur la redistribution des revenus et l'orientation de la production, et d'ouvrir l'économie indienne sur l'extérieur.

**La remise en cause  
du modèle  
économique fondé  
sur l'autosuffisance**

Mais sans effort parallèle sur les finances publiques, l'Inde s'est trouvée en juin 1991 sur le point, pour la première fois de son histoire, de ne plus pouvoir honorer ses engagements internationaux ni faire face à la charge de sa dette, qui s'était accrue de 350 % en dix ans. L'intervention du *FMI* a alors été conditionnée par la mise en œuvre de réformes de fond. Les principales d'entre elles ont permis d'élargir la marge de manœuvre laissée à l'initiative privée (réforme du secteur financier et suppression du système d'autorisations préalables à l'investissement) et ouvert l'économie indienne sur l'extérieur (abaissement des barrières quantitatives et tarifaires).

### **Un ralentissement de la croissance**

Après trois années de **croissance du Pib** supérieure à 7 %, l'économie indienne a connu un ralentissement à 4,8 % en 1997-1998. Après un rebond à 6,5 % en 1998-1999, elle a décéléré à nouveau, passant à 6,1 % en 1999-2000 et 4 % en 2000-2001. En 2001-2002, la croissance s'est établie à 5,4 %.

**2001-2002 :  
5,4 % de croissance**

La croissance du secteur agricole, atone depuis deux ans, aurait repris à un rythme soutenu (5,7 %, contre - 0,2 % un an auparavant), la production de céréales ayant atteint un niveau record de 211,3 millions de tonnes contre 195,9 millions l'année précédente.

En revanche, le secteur industriel a marqué un fort ralentissement, passant de 6,3 % en 2000-2001 à 3,1 %. Il a été sensible surtout dans le secteur manufacturier qui compte pour 80 % de la production industrielle (2,9 % contre 5,4 % en 2000-2001) et dans le secteur minier (1,1 % contre 3,7 % un an auparavant). Un des facteurs préoccupants demeure la production de biens d'équipement qui, décélérant depuis deux ans, enregistre une croissance négative de - 3,4 % (contre -1,7 %), marquant ainsi la faiblesse de la demande d'investissement sur le marché. En revanche, le secteur des services aurait crû à un rythme plus élevé de

# L'accès au marché

---

## Réglementation des échanges

Les échanges extérieurs de l'Inde ont très longtemps été, et restent encore étroitement contrôlés et réglementés. Jusqu'à la fin des années 1980, l'Inde était le pays non communiste le plus autarcique du monde. Les importations étaient soit prohibées, soit sujettes à des licences dont l'obtention reposait en particulier sur la fourniture de la preuve qu'aucun bien substituable n'était produit par des entreprises nationales, soit enfin canalisées par un monopsonne d'État (céréales, pétrole, engrais, etc.).

**Jusqu'en 1991,  
l'Inde était le pays  
non communiste le  
plus autarcique  
du monde**

Elles étaient donc davantage freinées par l'existence de barrières quantitatives que par l'imposition de droits de douane élevés, qui n'ont commencé à augmenter substantiellement qu'à partir des années 1980.

Les réformes engagées en 1991 comportaient un volet sur le passage d'un régime douanier fondé sur les quantités (restrictions quantitatives) à un régime reposant sur les prix (protection tarifaire).

## Régime des importations

### Barrières non tarifaires

#### Les textes de base régissant la politique non tarifaire

---

Le *ITC (HS) Classification of Export & Import Items* (2002-2007) ;

L'*Exim Policy* (2002-2007) ;

Le *Handbook of Procedures* (2002-2007) ;

Le *Foreign Trade (Development & Regulation) Act* de 1992 ;

Les *Foreign Trade (Regulation) Rules* de 1993.

---

À la suite d'une condamnation par l'Organisation mondiale du commerce, l'Inde a levé le 1<sup>er</sup> avril 2001 les restrictions quantitatives aux importations, à l'exception de celles maintenues dans l'intérêt de l'ordre public ou pour la protection de personnes, animaux ou plantes ou de la propriété intellectuelle. Certains biens (ex. : pétrole, diesel) ne peuvent être importés que par les entreprises de l'État désignées. L'entrée de quelques rares produits (ex. : graisse animale) est interdite en Inde.

Par ailleurs, pour répondre aux inquiétudes de l'industrie locale face à l'ouverture du marché, le gouvernement indien a depuis renforcé ses barrières tarifaires et non tarifaires.

### **La politique tarifaire**

Les droits de douane se composent de deux catégories : taux de base (*basic duty* ou *BD*) et taux additionnel (*additional duty* ou *AD*). Cette dernière composante est également connue sous l'appellation de *countervailing duty*, car elle est en effet, l'équivalent des droits d'accise (*excise duty*) que perçoit l'administration sur la fabrication locale d'un produit similaire.

Il existe une imposition supplémentaire de 4 % introduite par le budget 1998-1999 (*special additional duty* ou *SAD*). Selon les autorités, cette dernière a été imposée pour contrebalancer les taxes locales, notamment la *sales tax*, payées par les fabricants locaux de produits similaires.

Le taux de base (*BD*) est appliqué sur le prix Caf. À ce total est ensuite appliqué le multiplicateur correspondant au taux additionnel (*AD*). L'imposition supplémentaire de 4 % correspondant à la *SAD* est appliquée sur le montant cumulé, sauf pour une liste de 92 produits spécifiques. Le montant du taux additionnel est calculé pour ces produits sur le prix maximal de vente au détail (*maximum retail price* ou *MRP*) minoré d'un rabais fixé par la législation locale.

**2002-2003 : taux de base maximal de 30 % pour la plupart des produits**

Le budget pour l'année 2002-2003 a fixé le taux de base à un maximum de 30 % pour la plupart des produits.

# Modes et tendances de consommation

L'Inde, avec 16 % de la population mondiale, constitue certes la deuxième zone de consommation potentielle du monde, mais la première erreur à éviter dans l'approche de ce pays serait de croire qu'il s'agit d'un marché d'un milliard de consommateurs. Combien de millions de personnes regroupe la classe des consommateurs indiens et quelles sont ses caractéristiques principales ? Telles sont les questions que l'on se pose légitimement lorsqu'on aborde ce marché si vaste et si différent de ce que l'on connaît en Europe.

Les paragraphes qui suivent tentent d'aborder ces aspects quantitatifs et qualitatifs qu'il conviendra bien sûr d'approfondir par le biais d'études de marché.

## **Combien de consommateurs ? Comment définir la « classe moyenne » ?**

Les estimations les plus variées circulent sur l'étendue et les revenus de la « classe moyenne » en Inde. Une brève approche statistique permet de brosser un premier tableau, qui peut ensuite être précisé par un certain nombre de données significatives.

L'approche la plus simple est fournie par le rapport sur le développement mondial publié par la *Banque mondiale* (2000-2001) : la population indienne est divisée en cinq quintiles égaux d'environ 195 millions de personnes, et il est calculé pour chacun de ces cinquièmes la part de dépense totale de consommation finale des ménages. Les dépenses totales de consommation finale des ménages indiens étaient évaluées en 1999 à 304 milliards d'USD, soit 69 % du PNB.

**Les dépenses  
totales de  
consommation  
finale des ménages  
évaluées en 1999  
à 304 milliards  
d'USD, soit 69 %  
du PNB**

- **Le premier quintile** représente 8,1 % du total des dépenses de consommation des ménages (24,6 milliards d'USD), soit une consommation moyenne de 128 USD/hab./an.
- **Le deuxième quintile** représente 11,6 % du total des dépenses de consommation des ménages (35,5 milliards d'USD), soit 176 USD/hab./an.
- **Le troisième quintile** représente 15 % du total des dépenses de consommation des ménages (45,6 milliards d'USD), soit 228 USD/hab./an.
- **Le quatrième quintile** représente 19,3 % du total des dépenses de consommation des ménages (60,6 milliards d'USD), soit 300 USD/hab./an.
- **Et le dernier quintile** représente 46,1 % des dépenses de consommation des ménages (140,1 milliards d'USD), soit 700 USD/hab./an.

En tenant compte de la croissance économique (5-6 % par an) et de la croissance démographique (1,8 % par an) on peut estimer que 200 millions de personnes ont aujourd'hui une capacité moyenne de dépenses de 730 USD par habitant. La *Banque mondiale* précise également dans son rapport que les 10 % les plus riches s'adjugent 33 % des dépenses de consommation finale des ménages. Ces 100 millions de personnes ont donc des dépenses de consommation annuelles d'environ 1 000 USD par personne. À titre de comparaison, les dépenses de consommation finale des ménages en France (toutes catégories de revenus confondues) sont évaluées à 13 000 USD par personne par an.

Pour évaluer le niveau de vie réel de la population indienne, il faudrait également intégrer les parités de pouvoir d'achat : la *Banque mondiale* estime qu'un dollar des États-Unis permet d'acheter 4,8 fois plus de produits en Inde qu'aux États-Unis. Les 195 millions du cinquième le plus riche disposeraient ainsi d'une capacité de consommation équivalente à 3 360 USD par personne et par an et les 100 millions les plus riches d'une capacité de consommation de 4 800 USD. Mais les parités de pouvoir d'achat ne s'appliquent pas aux produits importés.

Une autre approche statistique pouvant être évoquée ici est celle menée par le *National Council of Applied Economic Research (NCAER)* à partir

# Vivre

## Formalités administratives et sanitaires

### Les visas

Pour se rendre en Inde, un visa et un passeport en cours de validité (valable au moins six mois après la date d'entrée en Inde) sont nécessaires. Il existe différents types de visas : visa touristique, visa d'affaires et visa long séjour. Les deux premiers types de visas s'obtiennent en 24 heures auprès de l'Ambassade de l'Inde à Paris. Les visas long séjour sont accordés par le gouvernement indien, leur délivrance prend donc un peu plus de temps. Ils doivent en outre être impérativement complétés par une inscription au *Foreign Residents Registration Office*. Dans tous les cas, il est nécessaire de préciser la nature du visa demandé, la durée du séjour ainsi que le nombre d'entrées dans le pays et de savoir que les visas ne sont pas renouvelables sur place.

**Un visa et un passeport en cours de validité sont nécessaires**

**Service consulaire et Service de visa**  
20 rue Albéric Magnard  
75016 Paris

Tél. 01 40 50 71 71

### Vaccinations et santé

Chaleur, amibes, alimentation épicée et paludisme dans certaines zones peuvent affecter la santé d'un Européen. La mousson, qui s'étend de juin à septembre, peut s'avérer elle aussi très éprouvante.

Une hygiène stricte et la surveillance étroite du régime alimentaire sont indispensables : il faut boire exclusivement de l'eau en bouteille scellée, ne consommer que les fruits à peau épaisse qui peuvent se peler facilement, les autres fruits et légumes nettoyés au permanganate de potas-

sium ou très cuits, consommer les viandes et les poissons bien cuits eux aussi et éviter les laitages et les mollusques.

Aucun vaccin n'est exigé par les autorités indiennes mais, outre le BCG, les vaccins immunisant contre la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos et les hépatites A et B sont recommandés.

## Langues officielles et commerciales

Plus de  
1 651 langues ou  
dialectes sont  
parlés en Inde

Plus de 1 651 langues ou dialectes sont parlés en Inde. Parmi eux, 18 ont été déclarés langues officielles dans l'aire géographique où elles sont utilisées. L'hindi est la langue officielle de l'Union indienne. L'anglais est la seule langue parlée du sud de l'Inde à l'Himalaya, elle sert donc de langue commerciale.

## Monnaie

L'unité monétaire, la roupie (INR), est divisée en 100 paises.

### Taux de change en janvier 2003

---

1 EUR = 50,5692 INR

1 INR = 0,0197749 EUR

---

On peut retirer des espèces avec une carte de crédit dans les grandes villes uniquement (dans les banques, qui ferment généralement à 14 heures, dans quelques distributeurs automatiques de billets et dans les grands hôtels).

## Poids et mesures

Le système  
métrique est utilisé

Le système utilisé en Inde est le système métrique. Cependant, certaines mesures anglaises sont encore couramment employées pour les longueurs et les distances.

Tableau de correspondance

Feets	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Mètres	3,08	7,16	9,24	14,32	15,4	18,48	21,56	24,64	27,72	30,8

Vivre et travailler en

**I N D E**